

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

**Merci de bien vouloir renvoyer ce formulaire rempli avec une photocopie de vos justificatifs recto/verso (carte d'invalidité, carte de stationnement) à l'adresse suivante : Trace - 10 rue des Bonnes Gens - 68000 Colmar**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ E-Mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

**Cochez la ou les cases ci-dessous qui vous concernent :**

- Je suis titulaire de la carte Mobilité Inclusion, mention invalidité (ou anciennement carte d'invalidité CDPH, minimum 80 %).
- Je suis titulaire de la carte Mobilité Inclusion, mention invalidité cécité (ou anciennement carte d'invalidité CDPH, mention besoin d'accompagnement cécité).
- Je suis titulaire de la carte Mobilité Inclusion, mention invalidité besoin d'accompagnement (ou anciennement carte d'invalidité CDPH, mention besoin d'accompagnement ou aide d'une tierce personne).
- J'ai droit à la "Tierce personne de la Sécurité Sociale".
- Je suis une personne à mobilité réduite non titulaire d'une des cartes mentionnées ci-dessus. Accès avec formulaire médical joint à remplir par le médecin traitant et à insérer dans l'enveloppe confidentielle à l'attention du médecin de la commission d'accès). L'adhésion sera validée par une commission médicale, réunie par Colmar Agglomération.

## AIDES À LA LOCOMOTION

**Lorsque je me déplace, j'utilise le ou les aides à la locomotion suivantes (cochez la ou les cases qui vous concernent)**

- |  |                                       |  |
|--|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Fauteuil roulant électrique | <input type="checkbox"/> Canne        | <input type="checkbox"/> Chien-guide       |
| <input type="checkbox"/> Fauteuil roulant manuel     | <input type="checkbox"/> Déambulateur | <input type="checkbox"/> Tierce personne   |
| <input type="checkbox"/> Béquilles                   | <input type="checkbox"/> Rollator     | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |

## DROIT AU VSL

**Je suis atteint(e) d'une affection de longue durée (ALD) ouvrant droit au VSL:**

- Oui  Non



**SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE  
SPÉCIAL PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

# Trace Mobile

Transport des personnes à mobilité réduite



 **COLMAR**  
AGGLOMÉRATION

Allô Trace Mobile  
03 89 20 80 80  
Courriel : [info@trace-colmar.fr](mailto:info@trace-colmar.fr)

**TRACE**  
Votre mobilité sur Colmar Agglo

# PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de bus Trace propose un service de transport public, Trace Mobile, pour mettre Colmar agglomération à la portée de tous. Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas emprunter le réseau de bus Trace.

## DEUX MINIBUS AMÉNAGÉS

Les déplacements sont effectués à l'aide de deux minibus spécialement aménagés d'une capacité de 8 passagers, dont 2 à 3 fauteuils roulants (variable en fonction de la taille des fauteuils). Ce service fonctionne toute l'année du lundi au dimanche (sauf le 1<sup>er</sup> mai).

## LES HORAIRES

- **le lundi au jeudi** de 8h à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- **le vendredi** de 8h à 12h00 et de 13h à 18h00
- **le samedi, dimanche et jour férié** de 9h30 à 12h et de 14h à 18h00 (sauf 1<sup>er</sup> mai).

L'horaire de début de service correspond à la première prise en charge et l'horaire de fin de service à la dernière dépose client. La prestation s'effectue d'adresse à adresse (sur la voie publique) sur l'ensemble des 20 communes du réseau Trace, sans accompagnement à l'intérieur du domicile ou des bâtiments, et sans port de courses, sacs ou autres objets appartenant au client.

## LES RÉSERVATIONS

Pour les réservations, une permanence téléphonique est à votre disposition de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi. Une réservation pour un samedi ou pour un dimanche est à effectuer au plus tard le vendredi précédent avant 17h ou le dernier jour ouvré avant 17h dans le cas d'un jour férié.

Les lieux et horaires de prise en charge demandés par le client sont fixés en tenant compte des contraintes du service Trace Mobile (accès possible du véhicule, places disponibles, groupement de plusieurs clients., etc).

## LA TARIFICATION

Le tarif d'un déplacement correspond à la valeur de 1 billet unité Trace, selon le tarif en vigueur à la date de la course. Le service Trace Mobile offre la gratuité à un accompagnant par personne (adulte, enfant autonome, chien-guide).

### 20 COMMUNES DESSERVIES

- |                           |                          |                         |
|---------------------------|--------------------------|-------------------------|
| • Andolsheim              | • Ingersheim             | • Sundhoffen            |
| • Bischwihr               | • Jepsheim               | • Turckheim             |
| • Colmar                  | • Muntzenheim            | • Walbach               |
| • Fortschwihr             | • Niedermorschwihr       | • Wettolsheim           |
| • Herrlisheim-près-Colmar | • Porte du Ried          | • Wickerschwihr         |
| • Horbourg-Wihr           | (Holtzwihr - Riedwihr)   | • Wintzenheim-Logelbach |
| • Houssen                 | • Sainte-Croix-en-Plaine | • Zimmerbach            |

# CONDITIONS D'ACCÈS

Pour avoir accès au service Trace Mobile et pouvoir réserver vos déplacements, remplissez au verso ce coupon d'adhésion. L'adhésion au service Trace Mobile nécessite de remplir une des conditions suivantes:

- être titulaire de la carte Mobilité Inclusion (CMI), mention invalidité (ou anciennement carte d'invalidité CDPH minimum 80 %).
- être titulaire de la carte Mobilité Inclusion (CMI), mention invalidité cécité (ou anciennement carte d'invalidité CDPH, mention besoin d'accompagnement cécité).
- être titulaire de la carte Mobilité Inclusion (CMI), mention invalidité besoin d'accompagnement (ou anciennement carte d'invalidité CDPH, mention besoin d'accompagnement ou aide d'une tierce personne).
- avoir droit à la "Tierce personne de la Sécurité Sociale".
- être une personne à mobilité réduite non titulaire de l'une des cartes mentionnées ci-dessus. Accès avec formulaire médical joint à remplir par le médecin traitant et à insérer dans l'enveloppe confidentielle à l'attention du médecin de la commission d'accès. L'adhésion sera validée par une commission médicale, réunie par Colmar Agglomération.

Allô Trace Mobile  
03 89 20 80 80

Courriel : [info@trace-colmar.fr](mailto:info@trace-colmar.fr)

Les règlements complets (réseau Trace, FlexiTrace, Trace Mobile) et les conditions générales de ventes sont disponibles sur demande à l'agence commerciale Trace et sur [www.trace-colmar.fr](http://www.trace-colmar.fr)

